C/2024/1636

16.2.2024

Communication de la Commission conformément à l'article 17, paragraphe 5, du règlement (CE) nº 1008/2008 du Parlement européen et du Conseil établissant des règles communes pour l'exploitation de services aériens dans la Communauté

Appel d'offres portant sur l'exploitation de services aériens réguliers conformément aux obligations de service public

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(C/2024/1636)

État membre	Portugal
Liaisons concernées	Lisboa / Horta / Lisboa Funchal / Ponta Delgada / Funchal Lisboa / Santa Maria / Lisboa Lisboa / Pico / Lisboa Funchal / Terceira / Funchal
Période de validité du contrat	5 ans à compter du début de l'exploitation
Date limite pour la soumission des offres	62 jours à compter de la date de publication du présent appel
Adresse à laquelle peuvent être obtenus le texte de l'appel d'offres et l'ensemble des informations et/ou documents pertinents se rapportant à l'appel d'offres et aux obligations de service public	Tous les documents sont disponibles sur le site web: http://www.anogov.com Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact avec: Ministère des infrastructures Cabinet du ministre des infrastructures Av. Barbosa du Bocage, nº 5 1049-039 Lisboa, Portugal Tél. + 351 936967775 Courriel: gabinete.mi@mi.gov.pt Site internet: www.portugal.gov.pt